



**AVENANT N° 1
CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
VILLE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY &
BELLE FACTORY
ANNÉES 2022/2023/2024**

ENTRE :

La **Ville de Saint-Jean-d'Angély**, représentée par Mme Françoise MESNARD, Maire, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal du 6 avril 2023, et désignée sous le terme « la Ville », d'une part

ET :

La **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Belle Factory**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angoulême le 25 juin 2019 sous le numéro 441 136 440, établie 12 rue du 14 juillet, 16100 COGNAC, représentée par M. Michel ROLLAND et M. Samuel VINCENT, co-gérants, et désignée sous le terme de « la SCIC Belle Factory » d'autre part.

Vu la délibération du Conseil municipal du 9 décembre 2021 autorisant Mme la Maire à signer la convention pluriannuelle 2022/2024 avec la SCIC Belle Factory,

Considérant que la Ville de Saint-Jean-d'Angély, au travers de sa salle de spectacle EDEN, entend mener une politique de diffusion culturelle pluridisciplinaire de qualité et s'adressant à tous les publics, en s'appuyant sur trois partenaires conventionnés,

Considérant que cette politique a permis à la salle de spectacle EDEN de la Ville de Saint-Jean-d'Angély d'être reconnue en 2022 comme « lieu culturel » par le Département de la Charente-Maritime et subventionnée à ce titre en 2022 et en 2023,

Considérant, qu'au vu de cette reconnaissance la Ville de Saint-Jean-d'Angély souhaite conforter et renforcer ses partenariats,

Considérant que la SCIC Belle Factory est l'un des partenaires conventionnés permettant la mise en œuvre de cette politique,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Modification de l'article 4 : Montant de la subvention

L'article 4 est modifié comme suit :

La Ville contribue financièrement pour l'année 2023 pour un montant de 65 000 € à la réalisation de la programmation artistique et culturelle de la SCIC Belle Factory.

Article 2

Tous les autres articles de la convention restent inchangés.

Fait en 2 exemplaires à Saint-Jean-d'Angély, le

La Maire de Saint-Jean-d'Angély,

Les co-gérants de la SCIC Belle Factory,

Françoise MESNARD.

Michel ROLLAND et Samuel VINCENT.